

Monsieur le Président de l'Université de Lille,
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidentes et Vice-Présidents du Bureau
Statutaire de l'Université de Lille,
Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies,
Monsieur le Doyen de la Faculté des Humanités,
Monsieur le Directeur de Polytech'Lille,
Monsieur le Directeur de l'INSPé de l'Académie de Lille,

La mule ne peut plus avancer. Nous, enseignants-chercheurs (EC), enseignants (E) et chercheurs (C) des départements de biologie, physique, mathématiques, mécanique, arts, sciences de la Terre, informatique, souhaitons exprimer notre inquiétude face à la lourdeur grandissante des tâches administratives qui nous incombent. Cette inquiétude se traduisant pour nombre d'entre nous en épuisement, voire en souffrance, dans le cadre de notre travail.

Notre disponibilité et efficacité dans la réalisation de nos missions premières en pâtissent grandement. Comme dans tout secteur d'activité, l'administration doit aider et épauler, et non être une charge supplémentaire, à la réalisation de nos tâches déjà nombreuses : enseignements, recherches, encadrement, demande de financement, diffusion du savoir, etc.

La quantité des formulaires, logiciels, sites, et autres e-mails auxquels nous devons répondre est grandissante. Leur utilité et légitimité nous échappent souvent. Vous trouverez en annexe une liste non-exhaustive de ces tâches administratives souvent inutiles, redondantes, voire absurdes, et pour la plupart aucunement du ressort des C, E, et EC, mais plutôt de fonctions administratives.

Nous appelons directions, vice-présidences et présidence à prendre conscience de notre ressenti et de notre souffrance et qu'elles engagent notre administration dans une démarche globale de simplification des démarches. Il est urgent de procéder à une diminution des charges administratives dans leur ensemble, afin de recentrer les missions des C, E et EC au service de la formation, de l'enseignement et de la recherche : éliminer les procédures inutiles, simplifier les démarches, clarifier et limiter les règles à suivre.

Les mots « souffrance » et « épuisement » ne sont pas employés à la légère au début de cette lettre. Ils témoignent de l'état actuel de nombre de nos collègues. Ils présagent de la façon dont nous, enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, pourrions réagir si la situation ne s'améliorait pas rapidement.

Signataires (ordre alphabétique).

Bruno Bastide (Professeur, Laboratoire URePSSS)

Michael Baudoin (Professeur, Laboratoire IEMN, DE de la Licence de Mécanique)

Lionel Belingheri (Maître de conférences, DE du DU Tremplin IFSI, Biologie)

Sylvain Billiard (Maître de Conférences, HDR, Labo Evo-Eco-Paléo, Biologie)

Anne-Sophie Blervacq (Maître de Conférences, HDR, Biologie, DE du parcours Bilingue Licence SV)

Claire Bornais (professeure agrégée, Polytech'Lille)

Franck Bourdelle (Maître de Conférences, LGCgE, DE Master 1 Géoressources, Géorisques, Géotechnique)

Caterina Calgaro (Maitre de conférences, Labo Paul Painlevé, Maths, DE des Masters MAS et CHPS)

Mathieu Carpentier (Maître de Conférences HDR, Labo UMR 8576 CNRS et Ulille, porteur du master mention nutrition sciences des aliments)

Marie-Hélène Canu (Professeur, UrePSSS, DE de la licence pro Qua2Vie)

Virginie Cogez (UGSF, département de biologie, co-responsable des TP de microbiologie)

Céline Cornet (PR, Labo LOA, Département de Physique)

Suzanne Crumeyrolle (Maître de conférences, Labo LOA,, département de Physique)

Virginie Cuvillier (Maître de conférences, Labo Evo-Eco-Paléo, Biologie)

Virginie Dégardin (Professeur, IEMN, Département EEA)

Vanessa Dehennaut (Maître de conférences INSPé, Labo UMR 8161, DE du master MEEF biotech)

Serge Deneuvéglise (PRAG, Département de biologie)

Claire Derycke (Labo Liège, FST, Dpt Sciences Terre)

Philippe Dubuisson (PR, LOA, Département de Physique)

Cyril Durand (MCF Département des Sciences de la Terre, Laboratoire LGCgE, Responsable du Master 3G GEOLIN)

Clément Evain (MCF, PhLAM, Dép. Physique)

Myriam Fradon (Maitre de conférences, Labo Paul Painlevé, Maths, DE de licence MIASHS-MASS)

Rémi Franckowiak (Maître de Conférences HDR, S2HEP-UCBL, Département de Physique)

David Gagneul (MCF, Institut Charles Viollette, Département de Biologie)

Davy Gaillot (MCF HDR, Laboratoire IEMN, Porteur du Master ISCT, Département EEA)

Raphaël Gomérieux (Maître de conférences en Arts plastiques et directeur du département ARTS)

Estelle Goulas (Maitre de Conférences, Labo UGSF, Biologie)

Dimitra Gkika (MCF, Labo Physiologie Cellulaire, Inserm U1003 Biologie, DE du parcours Bilingue S1-S3, Licence SV)

Nina Hautekèete (PR, Labo Evo-Eco-Paléo, UMR CNRS 8198, Biologie)

Philippe Heinrich (MCF, Labo Paul Painlevé, Département de mathématiques, DE du master Mathématiques et applications)

Jean-Marie Lacroix (Professeur, UGSF-UMR8576-CNRS-Ulille, FST, département Biologie).

Valérie Leclère (Professeure(, Institut Charles Viollette, Département Biologie, DE master NSA)

Tony Lefebvre (Professeur, UMR 8576 CNRS et Ulille, responsable du parcours Biomolécules du Master Biologie-Santé, responsable équipe de recherche « O-GlcNAcylation »)

V'aycheslav Lehen'Ky (MCF du Département de Biologie, INSERM U1003)

Martine Lienard (Professeur, Laboratoire IEMN, EEA)

Emily Lloret (Maître de conférences, département des Sciences de la Terre, laboratoire LGCgE, responsable du DEUST Environnement et Déchets)

Anca Lucau (Maître de Conférence, Labo ICV, Biologie)

Mylène Maïda (Professeure, Labo Paul Painlevé, Maths)

Pascal Mariot (Maître de conférences, Inserm U1003, DE du portail SVTE)

Catherine Masselot (Maître de conférences, UGSF-UMR8576 CNRS-Ulille, département Biologie, DE DEUST Distribution et Qualité des Produits Alimentaires)

Mirabelle Nebut (Maître de conférences, labo CRISTAL, informatique)

Anne Paul (Maître de Conférence, Labo HT2S, Cnam Paris)

Guillaume Penide (Maître de conférences, Labo LOA, Physique)

Yves Piquot (Maître de conférences, Labo Evo-Eco-Paléo, Biologie)

Patricia Plénacoste (Maître de conférences, Labo CRISTAL, informatique)

Céline Poux (MCF, Labo EEP-UMR8198, Biologie)

Maude Pupin (Maître de conférences, Labo CRISTAL, informatique)

Caroline Rambaud (Maitre de Conférences, Labo ICV, Biologie, co-responsable M2 IBVEM)

Thomas Rey (Maitre de conférences, Labo Paul Painlevé, Maths)

José Rouillard (Maître de conférences HDR, Labo CRIStAL, informatique)

Jean-Claude Tarby (Maître de conférences, Labo CRIStAL, informatique)

Robert-Alain Toillon (Professeur des universités, labo CPAC, Biologie)

Gilles Van Camp (UGSF, FST, Dpt. Biologie, responsable licence SVT L2-L3, responsable
animalerie PHEXMAR - Animalerie Cité Scientifique)

Odile Viltart (Maître de Conférences, SN4-Biologie, IPNP Paris)

Farzam Zoueshtiagh (Professeur, Laboratoire IEMN, DE Master de Mécanique)

Autres signataires et soutiens

Charles Suquet (Professeur émérite, Laboratoire P. Painlevé)

Chi Tran (Anciennement Maître de conférences au Labo Paul Painlevé Maths jusqu'en
août 2019, maintenant Professeur à l'Université Paris-Est)

ANNEXES

Tâches administratives injustifiées, absurdes, etc. et autres témoignages

(Liste non exhaustive)

- Avoir vu un transfert considérable des charges incombant aux directeurs des études (examen des dossiers campus France, examen des dossiers études en France, ...) et aux secrétariats (conventions de stages, ...) sans aucune reconnaissance des heures effectuées.
- Devoir remplir une feuille excel pour déclarer les demandes de vacation, alors que les mêmes informations sont à remplir dans l'application VacPro, et que le croisement des fichiers permettrait de renseigner ces données automatiquement (et avec moins d'erreurs)
- Utilisation de courrier et documents papiers (et du courrier « traditionnel ») au moment où on nous incite par ailleurs à l'utilisation intensive et extensive du numérique : cela a à la fois un coût financier et temporel
- Demande de décharge d'enseignement lié à une activité de recherches (type gestion d'une ERC) : il faut demander une fiche à remplir, qui doit obtenir 5 signatures différentes. Le formulaire à remplir est fourni en pdf que l'on doit imprimer, faire signer, scanner, etc. pour chaque signature ? Absurde. (et c'est évidemment à l'E-(C) de faire les impressions / scan.
- S'entendre dire au téléphone par la direction des RH « c'est pas de notre faute si c'est mal fait et si ça vous prend du temps, c'est la faute de l'administration » est symptomatique du dysfonctionnement de l'Université.
- Préparations de maquettes devant suivre des règles mouvantes, avec des règles absurdes et inadaptées à l'ensemble des enseignements ayant leur propre spécificité, et en suivant des consignes incompréhensibles : au point de nous indiquer quel verbe on pouvait utiliser ou non... Tout ça pour remplir des fiches qui ne seront de toute façon pas utilisées et pas lues par les différents conseils de l'Université.
- Difficultés à obtenir des renseignements sur la gestion des salles : changement régulier d'interlocuteur et réponse de la veille pour le lendemain, voire pas de réponse, alors qu'un nouveau logiciel devait permettre de tout lisser.
- Manque d'appareils et de matériel approprié (câbles en particulier). Nécessité parfois de courir d'un bâtiment à l'autre pour obtenir le matériel.
- Manque de confiance quant aux heures effectuées : devoir remplir 3 fois GISELE dans l'année avec souvent des problèmes d'ergonomie dans la gestion des intitulés nous fait perdre facilement plusieurs heures. Est-ce logique de remplir trois fois les mêmes informations pour des cours qui n'ont lieu qu'une seule fois par définition ?

- Difficultés pour passer les commandes, c'est aussi à nous EC de demander les X devis, d'aller chercher sur le site les fournisseurs etc. Régulièrement pour des consommables qu'on utilise depuis plusieurs années (parfois depuis 15-20 ans) sur un protocole standard dédié à une analyse spécifique, il faut faire maintenant des démarches chronophages pour demander soit plusieurs devis différents avec une mise en concurrence, soit une attestation d'exclusivité signée pas le fournisseur, une autre attestation signée par le directeur de laboratoire, un courrier au service comptable, etc. Ces démarches comprennent des jours d'attente des différentes signatures, des courriers pour les relances, des appels pour la mise en corrélation des références commerciales (qui ne sont pas toujours bien introduites ou complètement renseignées sur EasyLab). La plateforme EasyLab ne correspond pas à la réalité de nos différents plateaux techniques. Faire des commandes pour réaliser une analyse de laboratoire est devenu un processus décourageant, démotivant, qui ralentit tous les projets de recherche et efface tout enthousiasme, qui génère du pessimisme et un malaise général. Nous ne voyons pas le bénéfice d'une telle lourdeur pour les commandes des consommables de laboratoire et nous ne comprenons pas pourquoi le temps de travail d'un EC doit être dilapidé de cette façon.

- Demande récente d'une nouvelle mission : faire la police dans les amphis et les TD TP pour virer un étudiant exclu. Est-ce notre rôle ou celui du service de sécurité ?

- Faire signer les PV de Jurys par l'ensemble du Jury et pas seulement par le directeur d'études et responsable de Formation

- Devoir gérer systématiquement à chaque rentrée des liaisons sans fin avec le service de réservation des salles car les salles ne nous ont pas été communiquées par le service de réservation, alors même que l'emploi du temps a été transmis fin mai.

- Devoir gérer le secrétariat des formations dans des moments critiques (rentrée, jury) en raison du manque de secrétaire, de leur charge excessive menant à des burnout récurrents, ainsi qu'à leur extrême précarité aboutissant à leurs non-renouvellement ou leurs démissions fréquentes. Devoir assurer la formation des secrétaires à chaque nouvelle arrivée.

- Le remplissage de Gisele 3 fois dans l'année n'est que théorique : service prévisionnel, services faits, services à valider ? Bien entendu c'est oublier les multiples imprévus, des personnels récemment recrutés non encore inscrits dans la base, des doctorants assistants, des vacataires qui sont entrés dans la base au fil de l'eau de la gestion de leur dossier... Il faut donc bien souvent envoyer des mails ou aller voir des personnes ressources (que nous sommes désolés de solliciter constamment) pour régler chaque point, puis quand le point est résolu, ressortir nos dossiers pour chaque UE, au lieu de le faire en une fois (ce qui permettrait effectivement d'intervenir à 3 reprises, ce qui est probablement déjà trop).

Quand un intervenant n'est pas dans la base, nous ne pouvons plus utiliser de nom générique (X), et il faut trouver des solutions souvent absurdes.

- Ne parler que de Gisele c'est oublier le passage préliminaire par Vacpro, chronophage notamment pour les UEs à très grand effectif, pour lesquelles de nombreux intervenants vacataires changent chaque année. Vacpro ne peut se remplir qu'au compte gouttes à chaque fois qu'un intervenant extérieur est mis dans la base, au fil de l'eau de la gestion des dossiers (et nous avons souvent beaucoup d'intervenants extérieurs, l'objectif étant la professionnalisation des M2). Enfin il faut remplir Gisele Services prévisionnels pour le second semestre dès septembre octobre, alors que nous n'avons pas la moindre idée du nombre de groupes pour les UEs optionnelles.

- La préparation des nouvelles maquettes était très avancée fin 2018, voire finie pour certaines formations, en suivant les règles du 3-6-9. Il a ensuite fallu défaire et refaire ces maquettes au fur et à mesure de différentes nouvelles règles arrivées au compte goutte. Cela a demandé un nombre incalculable d'heures de réunion, et l'impression folle de ne faire que jouer à un gigantesque et infernal puzzle n'ayant plus grand-chose à voir avec le souci pédagogique qui nous motive.

- Travailler (enfin...essayer) à des réformes importantes et ayant des conséquences considérables sur nos formations sans connaître les textes officiels...car ils n'existent pas (réforme PACES)...et avec des délais intenable.

- Un mille-feuilles décisionnaire qui favorise l'anonymat : il est impossible aujourd'hui de savoir à qui s'adresser, qui prend les décisions, qui détient les informations, et qui est responsable des décisions : qui doit rendre des comptes ?

- A propos des dossiers e-candidat, une note ironiquement intitulée "Aide à la motivation des décisions de refus d'inscription" annonce début juin qu'en plus d'examiner le dossier, de rendre un avis "favorable/défavorable" et d'indiquer le motif si c'est "défavorable", il faut maintenant rédiger la motivation du motif avec un commentaire détaillé personnalisé sur chaque dossier (résumer les acquis, comparer la candidature aux attendus, expliquer en quoi les acquis sont inadéquats, etc). Nous recevons des dizaines, voire des centaines, de dossiers, en plein pendant les examens, les jurys, etc. Les DE sont dans l'impossibilité d'examiner les dossiers selon la nouvelle procédure. Ils demandent à ce que des collègues soient désignés pour le faire et reçoivent l'énorme décharge correspondante. L'administration ne désigne personne et continue de nous envoyer les dossiers. Nous continuons de rendre des avis motivés sans rédiger la motivation des motifs de refus. La campagne de recrutement se termine ainsi. La motivation des motifs était-elle aussi "fondamentale pour des raisons juridiques" (sic) que ça nous a été écrit ?

- l'inscription en thèse d'un.e doctorant.e est un vrai parcours du combattant.e pour la doctorant.e comme pour l'encadrant.e. Le logigramme ADUM

<https://tinyurl.com/logigrammeADUM> est effrayant quand on le reçoit. Pour un.e doctorant.e en troisième année en 2019-2020 il a fallu refaire les inscriptions en première et deuxième année, retransmettre tous les documents y compris ceux du comité de suivi de thèse de fin de première année, alors même que tous ces documents étaient déjà en possession de l'ED et que les deux inscriptions avaient déjà validées par l'ED.

- Nous avons plusieurs blocages non justifiés dans ADUM, à chaque fois il faut une enquête pour savoir qui détient les clés du déblocage... Pour la cotutelle, le logigramme tient sur deux pages...

- Les inscriptions en co-tutelle de thèse sont de plus en plus compliquées avec toujours plus de signatures à obtenir et des exigences au niveau de la réglementation de plus en plus difficile à satisfaire. Toute cette masse de travail administratif pour un directeur(trice) de thèse de l'ULille qui, à la fin, n'aura à la fin presque aucune reconnaissance (décharge, etc.) et qui est souvent amené(e) à faire en personne l'inscription de l'étudiant(e) qui se trouve physiquement dans l'université partenaire.

- Nous sommes aussi submergés par les tâches administratives coté laboratoire: les demandes d'accès laboratoire ZRR pour nos étudiants stagiaires ou visiteurs,

- Planification de l'emploi du temps du master 2, parfois surveillances d'examens écrits des intervenants pros qui ne peuvent se déplacer spécifiquement et parfois de loin pour cela (ce serait d'ailleurs à la charge du département), puis scan des copies à envoyer pour correction.

- Aux heures de fermeture du secrétariat pédagogique, le DE est parfois aussi « portier » : il ouvre la salle (sous alarme) pour les intervenants pros

- Concernant les parcours bilingues et l'accueil des étudiants internationaux : Si on veut accueillir des étudiants internationaux, et faire admettre nos étudiants lillois à l'international (Master, Stage, Mobilité), on doit être en mesure de leur fournir les documents administratifs classiques en anglais. Et c'est un véritable parcours du combattant pour eux... ainsi que, de fait, pour les EC responsables de ces parcours : 1) les traductions en anglais de tous les relevés semestriels sont réalisés à la main par les EC ; 2) Il n'y a pas besoin de secrétariat anglophone *car nous ne recevons pas assez d'étudiants internationaux*. Mais il n'y a personne qui sait lire, et générer des documents en anglais, documents dont ont parfois besoin nos étudiants pour partir en mobilité ou pour postuler à des Masters. En résumé, ce sont les EC responsables qui réalisent les traductions de tout, et les lettres de recommandation en anglais aussi ; 3) Aucun service RI ne se charge de traduire quoi que ce soit en anglais. Il est inadmissible d'imposer de faire payer à des étudiants, des pages à traduire (30-40 euros la page), alors qu'il suffit de configurer APOGEE pour qu'il le fasse gratuitement. Et bien sûr, nos instances ont supprimé la cellule APOGEE du campus, donc plus d'informaticiens dédiés ; 4)... etc., la liste peut être longue.

- Un témoignage : “Je constate d'une manière générale la mise en place de réglementations parfois strictes et contraignantes qui visent à nous contrôler mutuellement. La confiance est une chose qui se perd, semble t-il. Je revis, quand par le dialogue, je constate que les choses peuvent se faire naturellement, en bonne intelligence. C'est parfois coûteux. J'admire ceux qui font bouger les choses dans le bon sens. Personnellement, je démarre en prise de responsabilité. Je n'ai rien de précis, juste plein de petits détails vécus à l'université et dans la vie en générale. Je constate juste que ceux qui prennent des responsabilités depuis longtemps, n'en récolte pas forcément les fruits (c'est presque un euphémisme). J'ai découvert récemment la notion de "système contre-productif". Je me demande si nous ne sommes pas dans cette voie ? Non puisque le dialogue aura lieu.”

- Le directeur des études d'un Master du département des Sciences de la Terre a identifié plus de 50 missions et tâches purement administratives, nombre en croissance constante depuis 2 ans, expliqué par des demandes excessives de la part des services administratifs de l'Université. Ces missions sont par exemple de : Remplir le tableur pour le Département (volume horaire CM/TD/TP + dates d'intervention), sélectionner les dossiers de candidature et motiver chaque décision, faire la promotion de la formation/de l'offre de formation/du contrat pro, réaliser les photocopies pour les jurys d'évaluation, rapporter des ensembles d'informations très semblables mais dans des documents différents aux Département/FST/Université, établir le budget de fonctionnement de la formation : négociations, 3 devis, bon de commande, remboursement de sommes avancées, etc.